

ANGERS

BELLE-BEILLE

6865 m²

R+10

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

Richez_Associés, architecte/paysagiste
Vinci, entreprise générale
Simonin, entreprise bois
Ginko ingénierie, bet environnement/thermique/fluides et structure bois
Tisseyre+associés, acousticien
Serba, économiste
Sovann Kim, designer



Vue depuis la rue de Notre Dame du Lac



UN IMMEUBLE À VIVRE EN BOIS

INTENTIONS

LE SITE

La réponse de notre groupement à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Immeuble à vivre en bois, s'insère dans le cadre d'un débat désormais crucial dans le domaine des constructions nouvelles en France. Nous avons essayé d'y répondre sur la base de certaines directives et intentions clés, qui ont fondé notre démarche le long de la conception de ce dossier, et dans le respect des préconisations du cahier de charges.

Ces intentions sont principalement :

- une attention à un site hétérogène
- création d'un bâtiment emblématique des constructions en bois
- une fonctionnalité aisée et des plans simples et accessibles
- une facilité de construction
- le respect des coûts
- le respect des délais

Un quartier en pleine mutation depuis plusieurs années, Belle Beille constitue le nœud urbain de la rencontre de plusieurs tissus. Trois lignes de développement en sont les protagonistes : l'habitat social, le campus universitaire et le pôle industriel. Dans cette rencontre, un environnement naturel remarquable, surtout au nord, complète ce site très particulier.



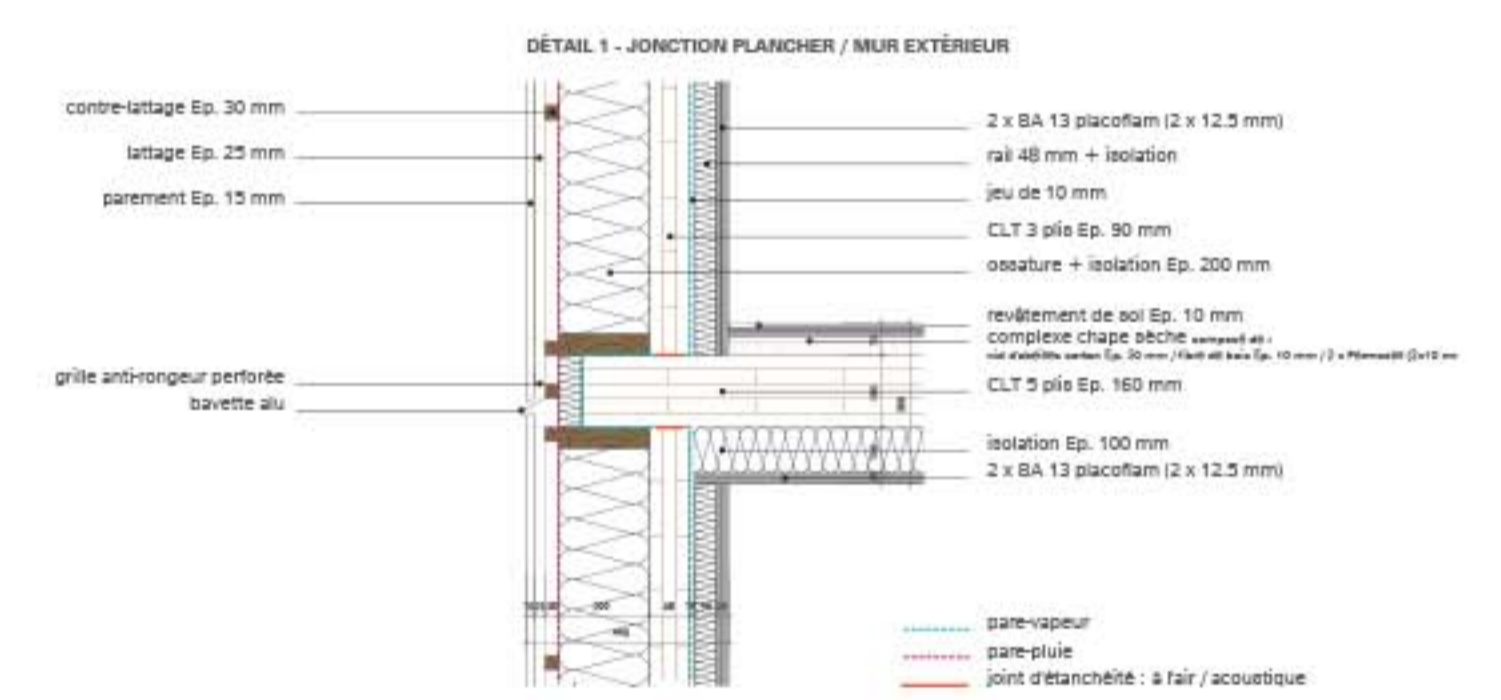
Plan masse

INTENTIONS

LE PARTI ARCHITECTURAL ET MATÉRIAUX

La conception est fondée sur les éléments suivants : un bâtiment emblématique en structure bois ; un symbole pour la ville ; la mixité de quartier se traduit en mixité de programme, mais aussi et surtout en mixité de matériaux ; une transition entre habitat et nature. Le choix structurel est porté sur une structure mixte, pour le respect de l'enveloppe financière mais aussi pour distinguer les programmes du bâtiment et accentuer la transition entre habitat et nature.

Ainsi, le socle du bâtiment, du R0 au R3, est construit en structure béton. Il accueille la résidence pour les personnes âgées. Ce socle de quatre étages est assumé, avec un « squelette » extérieures de trame poteaux-poutres en béton blanc, qui crée des loggias le long des quatre façades. La partie supérieure du bâtiment, du R4 au R10, accueille les logements accession libre, et est conçue en structure bois. Nous nous trouvons donc face à un bâtiment de double valeur visuelle et structurelle : la partie basse en béton mais qui laisse déjà préconiser le bois dans ces revêtements, et une partie haute où les garde-corps en façade annoncent sa structure bois. L'apparence qui en résulte est celle d'un bâtiment mixte, pour nature du site, pour nature du programme et pour nature structurelle.



détail structure bois



Façade Sud - Socle en béton et tour en bois

FONCTIONS ET ACCÈS

La totalité du projet a été conçue pour permettre une flexibilité des fonctions, autant dans les logements accession libre que dans la résidence. Cette raison, avec le respect des coûts et de faisabilité technique en structure bois, nous a mené à concevoir des plans rationnels et interchangeables, des trames simples et régulières.

Le principe des plans est le même pour les logements et la résidence : le noyau technique, très rationnel et défini au centre, laisse développer les plans des logements tout autour. Ce dispositif permet que la majorité des logements aient une exposition double.

Les accès, dans le respect du cahier de charges, se font sur la rue de Notre Dame du Lac, pour le hall commun et la halte-garderie, et à l'angle Est de la parcelle pour les voitures. Un parking avec des places fortement végétalisées et des circulations en béton stabilisé, conclue la partie Nord de la parcelle et constitue un filtre entre le bâtiment et le parc.



Coupe axonométrique fonctionnelle



Plan du RDC